

ASSEMBLEE GENERALE DU 31 janvier 2025

AAPPMA Mirecourt

RAPPORT MORAL

Composition du bureau :

Président Bédon Noël

Vice-Président..... Moulaï Christian

Trésorier..... Huriot Bruno

Secrétaire..... Lozach Gérard

Membres..... Bastien Jean-Luc, Belaigues
Jérôme, Boisson José, Fairise Robert, Géhin Eric, Pierre Joël,
Raoult Louis ,Guillemin Pierre

Bonsoir à tous et merci de votre présence.

L'année qui vient de s'écouler ne fut pas une bonne année halieutique. Si elle fut excellente pour nos collègues de la montagne en première catégorie ce fut le contraire pour la deuxième dont les poissons n'ont pas apprécié la vingtaine de montées des eaux qu'il y a eu en 2024. De ce fait peu de pêcheurs présents au bord de l'eau et peu de poissons pris sauf pour quelques assidus qui je l'espère ont été récompensés de leur assiduité. Nous espérons que 2025 sera tout autre.

CARTES DE PECHE 2024

Comme vous avez pu le constater, si vous avez déjà votre carte 2025, les cartes de pêche sont plus chères cette année : la fédération nationale a augmenté ses tarifs de 1€ pour la carte majeure, la FDAAPPMA de 0,50€ et le GPV de 0,50€ pour les AAPPMA ce qui fait la carte à 85€. Le national redistribue une grande partie de l'argent aux fédérations départementales par le biais de subventions pour des travaux, de l'équipement, de la formation...

Nous avons la carte la moins chère des quatre groupements de pêcheurs vosgiens qui sont le GAP (groupement d 'actions piscicoles), le GPRMV (groupement piscicole réciproitaire du massif vosgien), l'EH3VV (entente halieutique des trois vallées vosgiennes) et le GPV (groupement des pêcheurs vosgiens).

Voici les tarifs

La carte majeure passe à 85 euros.

La carte interfédérale passe à 112 euros. CHI et EHGO voulaient 115

La carte « femme » passe à 41 euros.

La carte mineure passe à 23 euros. FNPF voulait 25

La carte hebdomadaire avec CPMA passe à 36 euros.

La carte hebdomadaire sans CPMA passe à 21,80 euros.

La carte journalière reste à 18 euros.

La carte découverte reste à 7 euros.

La carte URNE donne droit à la pêche dans toute la France sauf : Savoie et Haute Savoie qui sont réciprocitaires entre eux de même que Lozère et Ardèche, Hautes Alpes , Jura.

Le guide de pêche est à disposition des pêcheurs pour connaître l'ensemble de la réglementation et des lots de pêche.
Pour ceux qui prennent leur carte de pêche depuis chez eux vous pourrez retirer le guide à l'OT de Mirecourt sur présentation de la carte de pêche 2025.

Il est toujours possible de pratiquer la pêche dans toute la France en domaine public à une seule canne avec la carte de son A.A.P.P.M.A. locale.

VENTE DES CARTES 2024

Carte URNE	:	103	103	0
Carte « majeure »	:	192	142	- 50
Carte « femme »	:	18	19	+1
Carte « mineure »	:	78	58	- 20
Carte « découverte »	:	79	45	- 25
Carte « hebdomadaire »	:	4	7	+3
Carte « journalière »	:	25	14	-11
Vignette « URNE »	:	1	3	+2
Carte d'automne	:	4	1	-3

PassPêche 2023 Mineur 155 carte à 1 euro payée par l'association en direction des élèves de l'école Simone Veil de Mirecourt et après-midi pêche à destination des vacanciers

Total : 544 soit 389 dont 245 cartes « majeures »

Ce sont 106 cartes en moins qu'en 2023.

Ce sont 50 cartes majeures en moins par rapport à 2023

De plus les cartes jeunes « mineure » et « découverte » sont aussi en baisse de 45 .

Ce qui fait un déficit de 95 pour ces deux catégories » jeune et majeure »

L'ouverture de la truite est fixée au samedi 8 mars 2025 et la fermeture de la truite est fixée au dimanche 21 septembre 2025.

L'ouverture générale aura lieu le samedi 26 avril.

NB : L'ouverture de la pêche au sandre aura lieu le samedi 31 mai.

Pour les écrevisses est uniquement autorisée la pêche aux écrevisses à pattes grêles et ce du 26 juillet au 4 août inclus

Pour les écrevisses invasives la pêche est ouverte toute l'année à la ligne ou à la balance.

Vous pouvez obtenir votre carte de pêche 2025 :

- l'Office de tourisme de Mirecourt
- AP Motoculture de Mirecourt jusque fin mars car arrêt définitif du rayon pêche pour le 15 février 2025
- au Quartier des bons amis à Mattaincourt

- par internet sur le site carte de pêche

Vous pouvez également télécharger le guide de pêche sur votre téléphone

ACTIONS 2024

Alevinages

Nous avons déversé 320 kg de truites au premier alevinage et 200kg au deuxième dans les ruisseaux habituels. Le deuxième fut reporté plusieurs fois à cause des montées d'eau, un fut annulé le matin même car il avait encore plu la nuit et il était impossible d'aleviner ce jour-là

En avril 10 000 vésicules de brochet ont été déversées dans les frayères de Mirecourt et de Mattaincourt, à Hagécourt et à Bainville. De même nous avons mis à l'eau 2000 juvéniles de brochet (d'environ 10 cm) en divers points du Madon.

Nous avons également mis à l'eau des juvéniles de sandre. La météo ne nous a pas aidés cette année.

Pour l'alevinage d'automne le poisson commandé auprès du pisciculteur Schmitt a été livré : gardons, tanches, perches et brochets : ces poissons ont été déversés en de nombreux points du Madon

Les bénévoles de l'AAPPMA de Mirecourt ont encadré les élèves de trois classes de l'école Simone Veil de Mirecourt le 11 juin. Certains d'entre nous ont participé à la réussite de pêche à la truite à Mattaincourt lors de la fête de l'été. Pour les

vacanciers un après-midi de pêche a été organisé le 7 août à Mattaincourt également. Cette activité sera reconduite cette année car attendue par les parents et les enfants.

Nous avons d'ores et déjà rendez vous le 16 juin avec deux classes de l'école Simone Veil de Mirecourt pour un après midi pêche et début juillet une ou deux dates avec des enfants du tremplin de Ravenel.

Nous étions quelques uns à participer le 16 mars à l'opération Nature propre à Ramecourt avec les habitants et l'association des chasseurs de la commune : très peu de détritus sur les rives du Val d'Arol mais énormément sur le bord de la RD 166.

Pêche électrique : nous avons aidé la FD de pêche à effectuer une pêche électrique de sauvetage sur la partie neutralisée de Madon à Velotte : du fait de la création de la digue et d'un pertuis le Madon a été raccourci d'environ 180m. Dans le linéaire rebouché il y avait aussi unio crassus la mulette épaisse, moule d'eau en danger sauf dans le Grand Est où elle est présente dans beaucoup de cours d'eau. Ces moules ont été retirées par des personnes du cabinet Artélia, une entreprise privée et une association écologique et remises à l'eau sur Hagécourt.

Cormorans : le conseil d'état , au cours du premier semestre de l'année, en réponse à une question de la FNPF sur les tirs de régulation du grand cormoran, a donné trois mois au ministre de l'écologie pour revoir sa copie et rédiger un texte qui permet aux préfets d'autoriser les tirs de régulation de ce prédateur dans un délai de trois mois. Sauf qu'avec le

chambardement politique que connaît notre pays et la succession des ministres, rien n'est paru. Il faut espérer que la circulaire paraîtra en 2025. Cela ne nous garantit pas les tirs de régulation car le décret du préfet sera attaqué au tribunal administratif qui suspendra l'arrêté , le temps de prouver à ce dernier que le cormoran mange bien du poisson....

Garderie : notre garde Jérémy tourne sur nos lots de pêche avec Julien garde à Dompaire . En accord avec le président de Dompaire nous allons signer une extension de garderie conjointe afin que ces deux gardes puissent verbaliser sur les deux AAPPMA, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Travaux sur les cours d'eau : dans le cadre du PAPI Madon (programme d'actions pour la prévention des inondations) les travaux sont terminés quai Lebreuil à Mirecourt où un chenal de crue a été édifié avec la terre de la prairie et un mur créé le long du lotissement pour protéger les habitations avec déplacement du ruisseau de Talencourt. Un batardeau amovible doit être installé sous le pont pour empêcher l'inondation de la rue en cas de montée des eaux importante. Nous devons être vigilants quant à la frayère à brochets qui a été créée sur le site; elle nous semble un peu trop creusée et le poisson risque de se retrouver piégé dans la poche d'eau résiduelle. Nous avons déjà alerté l'EPTB qui est le maître d'oeuvre du projet.

La restauration du Val d'Arol, commencée au printemps dernier, retardée par la législation en vigueur (interdiction de couper les haies du 15 mars au 15 août) entre dans sa phase finale. Les travaux sur le lit mineur sont terminés, l'entreprise SW

environnement est actuellement à Thiraucourt et coupe la ripisylve.

Un chantier Jeunesse et Cultures a passé une semaine sur le Pot Cuit à Estrennes. Le chantier est prolongé cette année encore en amont de l'étang jusqu'au village.

La restauration de la Saule est à l'arrêt depuis un an ; nous n'avons pas eu de réunion en 2024 alors que le Copil de lancement a été effectué en 2023.

Actions 2025

Les travaux sur le Val d'Arol devraient être terminés cette année en espérant qu'elle soit moins pluvieuse que 2024.

D'après l'EPTB les travaux de coupe de ripisylve sur le Madon doivent reprendre cette année et aller de l'aval jusqu'à Hagécourt. En effet il y a urgence à traiter tous les arbres qui tombent comme des quilles en emportant à chaque fois une partie de la rive dans l'eau, ce qui fragilise les rives.

Il y aura du travail à effectuer autour de la frayère de Mattaincourt : en effet des aulnes poussent tout autour et il faut absolument les couper pour que celle-ci joue pleinement son rôle.

En ce qui concerne cette frayère et une du 54 un petit film a été réalisé par l'AERM que vous pouvez consulter sur le site suivant :

<https://youtu.be/qdL77aKKPOI>

Suite au vote le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Suite au rapport financier, adopté à l'unanimité également, l'argent provisionné servira dans le futur à des actions ponctuelles (création de frayères) , louer ou acheter un étang.